

## CANDIDATURE POUR REJOINDRE LE COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2023-2027 DU SUD DE L'AISNE

LEADER\* est un programme européen unique qui contribue au développement en milieu rural en finançant des projets locaux qui répondent à une stratégie définie par les acteurs du territoire.

Dans la précédente programmation, 1.8 millions d'euros ont permis d'accompagner des projets du Sud de l'Aisne comme des marchés de producteurs, des ateliers de transformation et de vente à la ferme, une brasserie artisanale, du théâtre participatif, un chantier jeunes, des chemins de randonnée, des activités nautiques, des créations de gîtes...

Le PETR – UCCSA candidate pour porter un nouveau programme LEADER 2023– 2027.

A cette occasion, un nouveau comité de programmation doit être défini afin de suivre et faire vivre le dispositif LEADER du Sud de l'Aisne.

### SA COMPOSITION :

Le comité de programmation est composé à parité de membres issus du secteur public et de membres issus du secteur privé. Concernant les acteurs privés, il s'agit de représentants des différents milieux socio-économiques et environnementaux, associatifs, habitants, chambres consulaires. Le comité doit être représentatif au regard des différents thèmes identifiés dans la stratégie de développement. Il existe de fait un lien manifeste avec les acteurs qui ont participé à l'élaboration de la stratégie locale.

### SON ROLE :

- Garantir et participer à la mise en œuvre de la stratégie LEADER et à son évaluation.
- Examiner et délibérer sur les demandes d'aides et le montant du financement, après leur instruction technique
- Favoriser la communication sur LEADER

La stratégie LEADER 2023-2027 est en cours d'élaboration, elle aura pour ambition de renforcer la capacité du territoire à accompagner les transitions :

- Favoriser la transition environnementale et énergétique
- Valoriser et améliorer l'accès aux ressources locales
- Rendre le territoire plus attractif pour les habitants et les touristes

Pour plus d'information : <https://www.uccsa.fr/-LEADER->

\*LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Ce formulaire est à compléter sur internet ou à retourner par mail à [animation.leader@uccsa.fr](mailto:animation.leader@uccsa.fr) ou par courrier à « PETR-UCCSA, Ferme du Ru Chailly 02650 FOSSOY » **avant le 30 septembre 2022 (minuit).**

### MIEUX VOUS CONNAITRE

**Votre âge :** ☐ -18 ans (autorisation parentale obligatoire) ☐ entre 40 et 59 ans  
☐ Entre 19 et 39 ans ☐ Plus de 60 ans

**Votre sexe :** ☐ Homme ☐ Femme ☐ Non binares ☐ Autre

**Quelle est la nature de votre activité ?**

- ☐ Activité professionnelle et nom de la structure : .....
- ☐ Activité bénévole et nom de la structure : .....
- ☐ Autre (préciser) : .....

**Avez-vous des connaissances ou de l'expérience dans un de ces domaines ? (2 choix maximum)**

- ☐ Economie circulaire, de proximité, ESS ... ☐ Promotion et valorisation du territoire ☐ Environnement et sobriété énergétique
- ☐ Services à la population ☐ Tourisme et activités de loisirs ☐ Filières locales (agriculture, viticulture, sylviculture ...)

**Avez-vous participé aux ateliers de concertation ?**

- ☐ La soirée de lancement
- ☐ Les ateliers participatifs : le lundi 27 juin, le mercredi 29 juin, le mercredi 6 juillet et/ou le 21 septembre
- ☐ Le questionnaire en ligne
- ☐ Aucun

**Quelles sont vos motivations et attentes en intégrant le comité de programmation ?**

.....

.....

.....

## VOS COORDONNÉES

Nom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Avez-vous des questions ?

.....

.....

Date :

Signature :

**Par votre candidature, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter les informations suivantes :**

Prendre part au comité de programmation c'est...

- Un engagement qui nécessite une participation active dans une dynamique collective
- Une implication au service de l'intérêt général sans rechercher à valoriser un lien personnel et/ou professionnel
- Un engagement bénévole
- Garantir une neutralité politique dans les débats et les échanges
- Une évaluation objective des projets selon la stratégie LEADER du Sud de l'Aisne
- Consacrer environ trois heures de son temps tous les deux mois.

**La liste définitive des membres du comité de programmation sera validée en comité syndical du PETR-UCCSA en octobre. Vous recevrez à la suite une information.**